

LE VISA DE TRANSIT (TRANSIT VISA)

Version : 25/10/2010

Ce visa vous permet de vous rendre en Inde pour une très courte escale, le temps d'un changement d'avion. Il permet de sortir de la zone de transit aéroportuaire.

En général, l'Ambassade de l'Inde délivre un visa valable 3 mois, à double entrée. Cependant, il ne permet qu'un séjour de 72h à chaque visite. Ce visa n'est ni échangeable, ni renouvelable en Inde.

LISTE DES DOCUMENTS POUR LE VISA TRANSIT

- 1 Un passeport valide pendant au moins six mois et ayant au moins trois pages vierges
- 2 Une photocopie de la page de données du passeport
- 3 Deux photographies conformes aux caractéristiques en vigueur
- 4 Un formulaire de demande de visa rempli en ligne, daté et signé par le demandeur
- 5 Une photocopie du billet d'avion mentionnant les escales de transit sur le territoire indien
- 6 Preuve de votre destination finale : billet d'avion confirmé et photocopie du visa
- 7 Les frais de services, les suppléments consulaires et les frais de visas

LISTE DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

- Si vous envoyez votre demande de visa par courrier
- Check-list pour un dépôt par voie postale
- Si un mineur est inscrit dans votre passeport (une photo requise) ou si le requérant est mineur
- Photocopie du livret de famille (pages : époux, épouse, mineur concerné)
 - Photocopie d'une pièce d'identité de chaque parent
 - Autorisation de voyage signée par les deux parents
- Si vous détenez un passeport étranger ou un titre de voyage français
- Formulaire de référence selon votre nationalité actuelle ou antérieure
 - Si résident : photocopie de la carte de séjour ou facture EDF/France Télécom (facultatif, mais recommandé)
 - Documents annexes éventuels selon votre nationalité actuelle ou antérieure
- Si vous détenez un passeport français en étant d'origine pakistanaise, chinoise, bangladaishi ou afghane
- Formulaire de référence selon votre origine
 - Documents annexes éventuels selon votre origine

Je certifie avoir fourni un dossier complet et affirme connaître et accepter le temps de traitement minimum que nécessite ma demande de visa.

Date : _____

Signature : _____

CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR L'INDE

VF Services (UK) Limited, 42-44 rue de Paradis, 75010 Paris